

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

SERVON

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 14 juin 2001 arrêtée le : 26 juin 2003	prescrite le : 15 mars 2007
approuvée le : 19 mars 2004	arrêtée le : 7 juin 2012
modifiée les : 23 juin 2005 18 octobre 2007 - 19 mai 2011	approuvée le : 20 juin 2013
révision simplifiée le : 18 septembre 2008	modifiée le : 1 ^{er} octobre 2015
révision simplifiée le : 17 septembre 2009	Modification simplifiée n°1 approuvée le : 23/05/2017
révision simplifiée le : 16 septembre 2010	

PIECE N° 4

**LISTE DES
EMPLACEMENTS
RESERVES**

VU pour être annexé à la délibération du :

COMMUNE DE SERVON
PLAN LOCAL D'URBANISME
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés de la présente révision du P.L.U. sont les suivants :

numéro	bénéficiaire	superficie approchée	destination
1	Commune		<i>emprises pour futur carrefour chemin du Pâtis / rue de la République supprimé - déjà acquis</i>
2	Commune	1 170 m ²	espace public aménagé, stationnement
3	Commune	1 342 m ²	parvis de l'église
4	Commune		<i>aménagement d'une liaison douce (emprise ancienne voie ferrée) supprimé - déjà acquis</i>
5	État	14 300 + 89 700 m ²	déviations de la RN 19
6	Commune	17 100m ²	espace aménagé autour de plan d'eau
7	Commune	3 161 m ²	implantation d'un merlon acoustique
8	Commune	4 100 m²	liaison chemin vert / zone d'activités supprimé
9	Commune	1 600 m ²	liaison chemin vert / zone d'activités
10	Commune	1 100 m ²	carrefour RD 51 - VC n° 4 de Santeny à Servon
11	commune	10 192 m ² sur RD 51 4 610 m ² sur VC n° 4	liaison douce vers Lésigny
12	commune	5 100 m ²	supprimé - déjà acquis
13	Commune	500 m ²	supprimé - déjà acquis
14	Commune	1 000 m ²	carrefour ouest pont Francilienne
15	Commune	3 720 m ²	liaison douce vers Lésigny
16	Commune	1 768 m ²	espace aménagé autour de plan d'eau
17	Commune	8 300 m ²	déviations route de Férolles-Attilly
18	Commune	1 100 m ²	carrefour est pont Francilienne

*

* *